

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 31 mai 2023 à 9 h 23 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mme Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Valérie Tremblay, greffière.

CE-20230531-1792

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR, TRANSACTION ET QUITTANCE - CONSTRUCTION GÉNÉPHI INC. - 101-16-14563 et 101-16-14751/ATM

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la convention de règlement hors cour, transaction et quittance des dossiers de la Cour supérieure portant les numéros 540-17-012289-160 et 540-17-013534-192, dans la cause Construction Généphi inc. contre Ville de Laval, moyennant paiement par la Ville d'une somme de 2 989 350 \$, en capital, intérêts et frais, le tout en contrepartie des documents usuels de règlement;

d'émettre le chèque suivant en règlement complet et final des présents dossiers:

Construction Généphi inc.
2 989 350 \$;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service des affaires juridiques à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

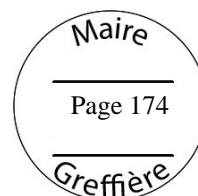
(CT:1723384)
(SD-2022-5227)

CE-20230531-1793

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUELEMENT - NOMINATION - CONSEIL DES LAVALLOISES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de renouveler la nomination de Mme



Patricia Panagiota Lagopatis à titre de membre indépendante au sein du Conseil des Lavalloises, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2023-2649)

CE-20230531-1794

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUVELLEMENT -
NOMINATIONS - COMITÉ DE RECOMMANDATION DU
FONDS JEUNES PROMOTEURS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de renouveler les nominations de Me François Alepin à titre de membre indépendant en sa qualité d'entrepreneur d'expérience et de M. Pascal Turcotte à titre de membre indépendant représentant les institutions financières ayant un bureau d'affaires dans le territoire de la Ville de Laval, au sein du Comité de recommandation du Fonds Jeunes Promoteurs, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2023-2681)

CE-20230531-1795

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13004

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13004 modifiant le Règlement L-10242 concernant les salles de danse publiques.

(SD-2023-2692)

CE-20230531-1796

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13004

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13004 modifiant le Règlement L-10242 concernant les salles de danse publiques.

(SD-2023-2692)



CE-20230531-1797

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13004

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13004 modifiant le Règlement L-10242 concernant les salles de danse publiques.

(SD-2023-2692)

CE-20230531-1798

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-12947

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12947 concernant l'exercice du droit de préemption en vertu de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2023-2703)

CE-20230531-1799

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12947

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-12947 concernant l'exercice du droit de préemption en vertu de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2023-2703)

CE-20230531-1800

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-12947

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-12947 concernant l'exercice du droit de préemption en vertu de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2023-2703)



CE-20230531-1801

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-12967

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12967 concernant le régime de retraite des employés de la Ville de Laval.

(SD-2022-5302)

CE-20230531-1802

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12967

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-12967 concernant le régime de retraite des employés de la Ville de Laval.

(SD-2022-5302)

CE-20230531-1803

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-12967

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-12967 concernant le régime de retraite des employés de la Ville de Laval.

(SD-2022-5302)

CE-20230531-1804

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - IMMEUBLES, PARCS
ET ESPACES VERTS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service des immeubles, parcs et espaces verts, soit:

la modification de l'appellation de la responsabilité planification et expertise pour l'appellation soutien opérationnel;



code budgétaire: 54184 - Soutien opérationnel;

la modification de l'appellation de la responsabilité support opérationnel bâtiments pour l'appellation support opérationnel;

code budgétaire: 171500 - Support opérationnel;

la création de la responsabilité 54134 - Gestion des actifs;

la modification de l'appellation de la responsabilité espaces verts pour l'appellation exécution projets parcs et espaces publics;

code budgétaire: 54353 - Exécution projets parcs et espaces publics;

le transfert budgétaire et la modification du titre de la fonction cadre de chef de division planification immeubles (0002), classe 9, au salaire annuel de 131 680,79 \$ avec un seuil d'engagement de 105 343,64 \$, en la fonction cadre de chef de division gestion des actifs, et ce, aux mêmes salaire et conditions;

du code budgétaire: 54184-1715-00-111120;

au code budgétaire: 54134-1715-00-111120;

la modification du poste permanent vacant de technicien immeubles (0009), classe 12, au salaire annuel de 101 179,13 \$ avec un seuil d'engagement de 65 766,43 \$, en un poste de chef de division soutien opérationnel, classe 9, au salaire annuel de 131 680,79 \$ avec un seuil d'engagement de 105 343,64 \$;

du code budgétaire: 54184-1715-00-111130;

au code budgétaire: 54184-1715-00-111120;

la réaffectation de l'employé numéro 53594 du poste de chef de division planification immeubles (0002), classe 9, au salaire annuel de 131 680,79 \$ (échelon 7), au poste de chef de division soutien opérationnel, classe 9, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 54184-1715-00-111120;

le transfert budgétaire et la modification du poste prévu au budget 2023 de responsable parcs et espaces publics, classe 9, au salaire annuel de 131 680,79 \$ avec un seuil d'engagement de 105 343,64 \$, en un poste de chef de division exécution projets parcs et espaces publics, classe 9, aux mêmes salaire et conditions;

du code budgétaire: 54503-3811-00-111120;

au code budgétaire: 54353-3232-00-111120;

les transferts budgétaires des postes énumérés à l'annexe A préparé par le Service des ressources humaines et joint au présent sommaire décisionnel;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.



(SD-2023-621)

CE-20230531-1805

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - CULTURE, LOISIRS,
SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, soit:

la création d'un poste permanent de coordonnateur activités et programmes, classe 4, au salaire annuel de 91 609,86 \$ avec un seuil d'engagement de 69 644,65 \$;

code budgétaire: 60414-7196-00-111150;

la modification d'un poste permanent vacant de responsable principal - régie aquatique, classe 8, budgété au salaire annuel de 120 652,15 \$ au budget 2023 du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, en un poste de superviseur - aquatique, classe 5, au salaire annuel de 97 700,05 \$ avec un seuil d'engagement de 78 159,55 \$;

code budgétaire: 60304-7141-00-111120;

la modification du titre du poste de responsable patrimoine et collections, classe 7, au salaire annuel de 114 479,30 \$ avec un seuil d'engagement de 91 583,20 \$, en un poste de responsable développement du milieu, classe 7, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 60301-7111-00-111120;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-641)

CE-20230531-1806

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de développement économique, soit:

la modification du titre du poste de directeur adjoint développement



économique (0001), au salaire annuel de 180 000 \$, en un poste de directeur adjoint investissements immobiliers, aux mêmes conditions;

code budgétaire: 41101-621000-111110.

(SD-2023-2554)

CE-20230531-1807

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION -
DIRECTEUR ADJOINT INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS -
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer l'employé numéro 54466 au poste de directeur adjoint investissements immobiliers au Service du développement économique, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-2554)

CE-20230531-1808

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - RESPONSABLE - CONTRÔLE
ET VALIDATION - RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 633, pour une période de 26 semaines, au poste de responsable - contrôle et validation au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-2602)

CE-20230531-1809

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - ENQUÊTEUR BIELT - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 41885, pour une banque de 500 heures sur une période maximale de 30 semaines, au poste d'enquêteur BIELT au Service de police, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-2604)



CE-20230531-1810

DÉPÔT - REDDITION DE COMPTES - RESSOURCES
HUMAINES - AVRIL 2023

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de la reddition de comptes mensuelle du Service des ressources humaines pour le mois d'avril 2023.

(SD-2023-2606)

CE-20230531-1811

ENGAGEMENT PERMANENT - CHEF DE DIVISION BUREAU
DE PROJETS ET PROGRAMMES TI - INNOVATION ET
TECHNOLOGIES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54478, avec une période de probation de 12 mois, au poste de chef de division bureau de projets et programmes TI au Service de l'innovation et des technologies, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-2610)

CE-20230531-1812

STAGE - GESTION DE L'EAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'employé numéro 54472 à effectuer un stage non rémunéré, pour une période de 5 semaines, au poste de stagiaire au Service de la gestion de l'eau, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-2622)

CE-20230531-1813

STAGE - GESTION DE L'EAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'employé numéro 54477 à effectuer un stage non rémunéré, pour une période de 2 semaines, au poste de stagiaire au Service de la gestion de l'eau, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.



(SD-2023-2623)

CE-20230531-1814

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - OFFICIER DE LIAISON -
CULTURE, LOISIRS, SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 21899, pour une période de 33 semaines, au poste d'officier de liaison au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-2637)

CE-20230531-1815

ENGAGEMENT PERMANENT - CHEF AFFAIRES PUBLIQUES -
COMMUNICATIONS ET MARKETING

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54486, avec une période de probation de 12 mois, au poste de chef affaires publiques au Service des communications et du marketing, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-2641)

CE-20230531-1816

TERMINAISON D'EMPLOI

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la terminaison d'emploi administrative de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines.

(SD-2023-2651)

CE-20230531-1817

PROMOTION - SUPERVISEUR - ÉLECTRICITÉ BÂTIMENTS -
IMMEUBLES, PARCS ET ESPACES PUBLIC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la promotion de l'employé numéro 47536 au poste de superviseur - électricité bâtiments au Service des immeubles, parcs et espaces publics, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux



conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-2659)

CE-20230531-1818

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION -
DIRECTEUR ADJOINT OPÉRATIONS ET LIVRAISON
SOLUTIONS D'AFFAIRES - INNOVATION ET TECHNOLOGIES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer l'employé numéro 54493 au poste de directeur adjoint opérations et livraison solutions d'affaires au Service de l'innovation et des technologies, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-2660)

CE-20230531-1819

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION -
DIRECTEUR ADJOINT COMMUNICATIONS ET MARKETING -
COMMUNICATIONS ET MARKETING

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer l'employé 52062 au poste de directeur adjoint communications et marketing au Service des communications et du marketing, avec une période de probation de 12 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-2684)

CE-20230531-1820

LETTRE D'ENTENTE - LA FRATERNITÉ DES POLICIERS DE
LAVAL INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la lettre d'entente à intervenir entre La Fraternité des policiers de Laval inc. et la Ville de Laval concernant le régime de retraite applicable aux policiers;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-2696)



CE-20230531-1821

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période d'un mois, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines.

(SD-2023-2560)

CE-20230531-1822

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1588

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1588, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de construction d'un SAS à l'aréna Mike-Bossy, pour une période de 180 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

XO Construction inc.
239 113,51 \$.

(CT:1750372)
(SD-2023-2390)

CE-20230531-1823

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12986-F - CONTRAT DOS-1588

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12986-F, un montant de 240 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1588 par le conseil municipal.

(CT:1750372)
(SD-2023-2390)

Les discussions sur le point 36.2 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20230531-1824

INSTALLATION - SIGNALISATION



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser la modification de la signalisation et du marquage à l'intersection du boulevard des Laurentides et de la rue Proulx afin d'interdire les mouvements de virage à gauche en tout temps à toutes les approches et hachurer la voie centrale, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/055 préparés par le Service de l'ingénierie le 13 avril 2023;

d'autoriser les services de l'ingénierie et des travaux publics à coordonner l'implantation de cette signalisation et ce marquage.

(SD-2023-2044)

À 11 h 50, la séance est suspendue.

À 13 h 35, la séance se poursuit. Tous les membres sont présents.

CE-20230531-1825

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
ENTENTE DE SERVICE - MU**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'entente de service à intervenir entre Ville de Laval et MU pour la réalisation d'une murale sous le viaduc ferroviaire situé sur le boulevard de la Concorde Ouest, aux abords de la station de métro de la Concorde, au montant de 380 000 \$, exempt de taxes, le tout selon les termes et conditions prévus à l'entente de service;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1749948)

(SD-2023-2332)



À 14 h 22, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et
président du comité exécutif

Me Valérie Tremblay, greffière